



## **Groupe de travail concernant TSMA 6 novembre 2018**

L'UNSA était représenté par Martine HARNICHARD, Emilie CERISIER et Magali BORRE.

Pour ce deuxième groupe de travail, l'ordre du jour était le suivant :

- RIFSEEP
- Bilan du corps des TSMA
- Formation initiale des TSMA

**CE QU'IL RESTE A FAIRE AVANT LA TENUE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RIFSEEP**  
(premier trimestre 2019) :

- Travail avec le DGAFP sur le type de RIFSEEP à appliquer.
- Travail du RAPS sur les groupes de fonctions, première proposition en février/ mars 2019,
- Le ministère est toujours en attente de la réponse à la demande de dérogation pour la mise en œuvre en janvier 2019.

**AUTRES TRAVAUX EN COURS AU MINISTERE SUR LES TSMA :**

- Plan de requalification de B en A : la demande est à finaliser pour une saisie du guichet unique avant fin 2018.
- Travail sur le dossier "contractuel"
- Les Taux pro/pro sont en attente de validation pour 2019 et 2020.

**BILAN DU CORPS DES TSMA :** Les chiffres présentés sont disponibles sur une plaquette mise en ligne sur l'intranet du ministère.

- 5735 agents au 31/12/2017
- Evolution régulière depuis 2010
- Recrutement majoritairement féminin depuis 2013
- 43% des agents ont plus de 50 ans, age moyen 47,7 ans.
- Nombre d'entrants 2017, 316 agents dont 48% par concours.
- Nombre de sortants 2017, 275 sortants (retraite, vers IAE, vers SA)

Concernant l'évolution du corps : le Royaume Uni s'apprête à quitter l'Union Européenne (BREXIT), ce qui impacte la circulation des biens. De ce fait, 40 ETP supplémentaires sont prévus en 2019 (SIVEP, PIF, EXPORT).

Si NO DEAL (frontières fermées) au 31 mars 2019, un recrutement important est à prévoir dans un court délai (recrutement au fil de l'eau, campagne de mobilité et sortie d'école).

Si DEAL partiel (échanges économiques négociés), le calendrier se détendra jusqu'en 2020.

**UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES**  
**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Tél : 01.49.55.55.31 ou 43.05

[unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr](mailto:unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr)

<http://agrifor.unsaorg/>



**PRIME DE RESPONSABILITÉ** : C'est une modulation de la prime spéciale (ex prime dollars).  
Conditions : être chef technicien, ayant des fonctions d'IAE et encadrant au moins 3 agents, être N-2 par rapport au chef de service.

182 agents en bénéficient en 2017, 69 nouvelles demandes pour 2018, dont 22 ont obtenues un avis favorable. Les avis défavorables sont généralement liés au N-2.

**PRIME INFORMATIQUE** : La SDSSI a été interrogée sur l'opportunité d'une prime informatique. A ce jour, pas de réponse du bureau métier. Le ministère s'interroge sur le bien-fondé de cette prime en 2019 (mise en place du RIFSEEP).

**FORMATION INITIALE DES TSMA** : Pistes d'évolution envisagées.  
Une mission a été confiée au CGAAER. Son but est d'évaluer en quoi la formation principale des TSMA est en corrélation avec les obligations communautaires en matière de contrôle sanitaire et les référentiels métiers.

Un projet de nouveaux parcours de formations pour les techniciens stagiaires (T1 et T2) a été présenté ce jour, par le directeur de l'INFOMA.

**Conclusion** : Nouveaux rendez-vous prévus au premier semestre 2019.

- Un groupe de travail attractivité en abattoir selon l'étude OMM.
- Un groupe de travail RIFSEEP.
- Un groupe de travail Charte de gestion des TSMA.

**Vous pouvez nous contacter pour plus d'informations.**

